

Les télé locales prennent enfin leur avenir en main

Les télé locales ont présenté leur «livre blanc» destiné à les faire travailler davantage ensemble afin d'assurer leur futur.

Les télé locales (TVL) ne vont pas bien. Certaines sont dans le rouge, d'autres virtuellement en faillite, notait le MR dans une étude sur le secteur. Alors que leurs subsides sont passés en quatre ans de 62 à 69% de leurs revenus (33,5 millions en 2014), elles peinent à générer des recettes propres et des économies d'échelle.

Promis juré, ce temps-là est révolu. Après bien des atermoiements, elles ont présenté hier à leur ministre de tutelle Jean-Claude Marcourt leur «livre blanc». Celui-ci s'articule autour de sept thématiques identifiant de possibles convergences.

■ **Ressources humaines.** Pour les départs naturels, les fonctions non occupées ou doublées, les chaînes d'une même région vont examiner la possibilité d'une mutualisation de la fonction, comme le font Canal Zoom et Canal C qui partagent webmaster et directeur technique.

À l'Est, quatre télé ont créé une cellule numérique commune. Dans le Hainaut, les quatre chaînes mettront en commun leur back office, chacune prenant un aspect à sa charge: finances et RH, commercial, numérique, technique.

■ **Technique.** Les TVL centraliseront leurs achats de matériel. Economies réalisables: de 10 à 20%. Elles développeront un centre de diffusion commun qui pourrait être logé dans

celui d'un opérateur (RTBF, BeTV).

■ **Numérique.** Les télé locales entendent valoriser leur contenu par une présence massive sur le net et les réseaux sociaux. Les quatre TVL de l'Est de la Wallonie vont ainsi créer une cellule numérique regroupant compétences et moyens techniques.

■ **Gestion.** BX1 (ex-Télé Bruxelles) a suggéré de centraliser la gestion financière des télé locales au sein de ses propres services. Elles vont examiner cette proposition. Sur le terrain, des synergies existent déjà entre certaines chaînes en matière de comptabilité et de secrétariat social.

Les TVL vont aussi lancer une régie publicitaire commune permettant de capter les annonceurs nationaux. Les chaînes demandent aussi un assouplissement des règles sur le volume publicitaire afin de pouvoir diffuser des publi-reportages. Elles demandent enfin d'adapter la réglementation afin d'éviter la concurrence stérile entre elles, due au fait que le montant des subsides dépend en partie du volume de productions.

■ **Synergies avec la RTBF.** Le site web d'infos locales, vivreici.be, commun à la RTBF et aux chaînes locales sera décliné sous forme d'une émission reprenant des sujets du site.

■ **Fédération des télé locales.** Ses missions seront revues pour les adapter aux besoins de ses membres. Par ailleurs, elle entend pérenniser dans le temps le partenariat qui la lie avec la Fédération Wallonie Bruxelles pour la numérisation des archives de ses membres via une

convention pluriannuelle.

■ **Marque commune.** Les chaînes wallonnes vont adopter une marque transversale censée renforcer leur propre marque. Par ailleurs, elles vont lancer une action citoyenne commune, à l'instar de Cap48 sur la RTBF et du Télévie sur RTL: prévu pour la fin 2016, le «Télédon» encouragera le don d'organes.

Si on est loin des propositions du MR qui suggérait d'ouvrir le capital des TVL au privé, le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, accueille positivement ce livre blanc: «C'est la première fois qu'elles viennent avec des éléments concrets, dit-il. Nous allons mettre en place un comité de suivi pour vérifier que cela ne reste pas au niveau de la déclaration d'intention et examiner la possibilité de modifier la réglementation ainsi que la question du financement.» Ceci tout en rappelant que les télé locales ont été épargnées par les efforts budgétaires de ces dernières années. **J.-F. S.**

«Nous allons mettre en place un comité de suivi pour vérifier que ce livre blanc ne reste pas au stade de la déclaration d'intention.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT
MINISTRE DES MÉDIAS
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES